

“Danse en Papier” questionné par les enfants.

By Anna Massé



Le 7 octobre au théâtre de la Montagne Magique, à l’issue du spectacle Danse en Papier sur les migrations clandestines, les enfants de l’Autre École à Bruxelles ont pu discuter avec les artistes et Mme Anne Theysen du CIRE*. Seulement âgés d’une dizaine d’années, les élèves n’ont pas manqué de curiosité concernant le spectacle ou la question des sans-papiers.

Extrait de cet échange.

Une petite fille : Pourquoi au début du spectacle vous portez de gros nœuds papillons ?

Soum, comédien, Burkina Faso : Quand tu as vu les nœuds papillon, ça t'a fait penser à quoi ?

La petite fille : Des enfants !

Soum : Oui des enfants ! Vous avez compris que c'était une scène qui se passait à l'école. *Les enfants acquiescent.* C'est pour montrer la différence entre être élève en Afrique et être élève en Europe. Quand j'étais petit on se battait pour avoir une place. Dans une classe, il y avait parfois 140 enfants. Imagine, il n'y avait pas assez de chaises pour tous les élèves.

Coline, directrice artistique de la compagnie Transe-en-Danse : Les manuels scolaires aussi. Au Burkina Faso, ils ont des manuels d'histoire dans lesquels il y a écrit : "Nos ancêtres les gaulois". Or, est-ce que leurs ancêtres, c'était des gaulois ? *Les enfants font "non" de la tête.* C'est parce que ce sont des livres qui datent de la colonisation. Cela montre bien que même dans le système de l'école, il n'y a pas d'égalité. Il y a une différence de moyens, mais aussi une inégalité culturelle. La colonisation a apporté une certaine forme d'éducation, mais avec celle-ci elle aussi imposé certaines valeurs, au détriment de l'éducation traditionnelle qui existait.

Un petit garçon intervient : Et pourquoi ils se battaient pour les ordinateurs ?

Coline : Qui a un ordinateur à la maison ?

Tous les enfants lèvent la main.

Coline : Et au Burkina ?

Les artistes burkinabés ne bougent pas.

Soum : Au Burkina il y a environs un ordinateur pour dix familles.

Un petit garçon : Dans le spectacle vous portez des masques avec des malformations, il y avait des choses bizarres dessus... pourquoi ?

Doueslik, comédien, slameur, venu du Burkina Faso : Oui ce sont des blessures. Quand tu es sans papier, tu subis des humiliations et parfois ton être intérieur, ton identité est blessée, parce qu'on ne t'appelle même plus par ton nom, on t'appelle "clandestin". Ce sont des choses qui t'atteignent. Donc c'est une expression de ces blessures.

Coline : Les masques c'est aussi parce que quand tu es sans-papiers, tu dois vivre caché, rester incognito. Tu n'as aucun droit. Aucune existence légale. Si quelqu'un te fait du mal, tu ne peux pas te plaindre, car on peut te renvoyer chez toi. Dès que tu sors, il ne faut pas te faire remarquer. Partout tu as peur qu'on te contrôle : dans la rue, dans le métro... Alors certains ne sortent jamais. Cette angoisse aussi laisse des

traces.

Une petite fille : C'était quoi la drôle chemise qu'il portait ?

Les autres enfants : (*Ils interviennent ensemble*) C'est une camisole ! C'est pour plus que tu bouges !

Anne Theysen, représentante du CIRE : Il faut savoir que quand un sans-papier est arrêté, avant de l'expulser, on va l'emmener dans un centre fermé. Ce n'est pas une prison, mais cela y ressemble. Personne ne peut y rentrer, ni en sortir comme il le veut. Il faut bien comprendre qu'il n'est pas possible de renvoyer quelqu'un dans son pays, alors qu'il ne le veut pas, sans une certaine forme de violence. Pas une violence sauvage bien sûr, il y a des règles, mais c'est une réalité. Une des étapes en centre fermé avant de faire partir quelqu'un, c'est de le mettre en isolement. Les expulsions forcées sans violence ça n'existe pas.

Une petite fille : Pourquoi la danseuse berçait son foulard comme un bébé ?

Soum : Lors du voyage les conditions sont souvent très difficiles. Parfois les femmes qui ont des enfants ne peuvent pas les amener de peur qu'ils n'y survivent pas. Elles sont souvent obligées de les laisser au pays.

Coline : Et puis certaines femmes qui fuient enceintes accouchent en route. Dans la montagne, sur un bateau... Sans moyen de pouvoir soigner leur enfant. Dans ces conditions comment cela va t-il se passer ?

Anne Theysen : Ce qui arrive beaucoup, c'est que des femmes se rendent compte qu'elles ne pourront pas trouver du travail là où elles sont, et donc subvenir aux besoins de leurs enfants, alors elles partent en Europe pour travailler. Elles envoient régulièrement de l'argent dans leur pays pour que les grands-parents par exemple, puissent payer l'éducation des enfants. C'est un déchirement pour les mamans, mais elles le font dans l'espoir que leurs enfants aient une éducation et un avenir. Plus tard, si elles arrivent à gagner suffisamment d'argent et à être régularisées, le premier souhait qu'elles ont c'est de faire venir leurs enfants.

Un petit garçon : Pourquoi les sans-papiers c'est interdit en Belgique ?

Anne : Très bonne question. Un sans-papier ce n'est pas quelqu'un qui a commis un acte criminel, c'est simplement quelqu'un qui n'est pas en ordre d'un point de vue administratif. La Belgique ne leur a pas dit "*tu ne peux pas rester*" ni "*tu peux rester*". Certains sont sans papier depuis le début et se cachent. D'autres sont arrivés avec un permis de séjour mais au bout d'un moment comme ils n'ont pu remplir les conditions, ils ont perdu ce droit.

Chaque état, et maintenant l'Europe elle-même, peut déterminer quand, comment et dans quelles conditions les gens extérieurs à l'Europe peuvent venir, rester et travailler sur le territoire européen.

Joseph Kabore, metteur en scène du spectacle, montrant son passeport : Moi par exemple pour venir du Burkina Faso j'ai dû demander un visa . On a tous fait ça.

Cela te donne le droit de venir, mais pas de rester. Moi j'ai droit à trois mois, eux à deux mois. *Il montre les danseurs.* Et à chaque fois c'est le même parcours.

Anne : Vous même, vous avez peut-être voyagé sur d'autres continents avec vos parents. Ils ont dû faire des démarches administratives. Ca c'est une réalité pour tout le monde. Mais la différence c'est que les règles ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Pour des Belges, des européens, c'est relativement facile d'obtenir un visa. Pour les Africains, sur 10 demandes de visa vers l'Europe, qui remplissent toutes les conditions, seulement une est acceptée.

Un petit garçon : Mais alors pourquoi l'un et pas l'autre ?

Anne : C'est une volonté politique de ne pas vouloir laisser entrer trop de monde. Il y a des pays, comme la Belgique, où les conditions de vie sont meilleures : l'accès à l'éducation, à la santé... Les gens de ces pays ont peur – c'est cliché ce que je vais dire, mais c'est un peu ça – d'une invasion de personnes qui vont vouloir profiter de ces conditions. C'est pourquoi ils fixent des règles pour limiter l'immigration. Alors ils ne font entrer qu'un certain nombre de personnes, en regardant s'ils vont être intéressants pour le pays, et les autres devront attendre. Il y a une grande inégalité, mais c'est comme ça.

Une petite fille intervient : Mais on est tous les mêmes !

Un petit garçon : Et pourquoi vous nous avez fait remplir des fiches à l'entrée ?

Coline : Ah ça c'est le parcours !

Berthe D-WA , chanteuse, comédienne et intervenante sur le parcours : Avant d'entrer dans la salle de spectacle, vous avez dû faire tout un parcours. Vous avez dû remplir une fiche d'identification et vous présenter à différents guichets. En fait le spectacle commence déjà à l'extérieur. C'est pour vous montrer quel parcours doit vivre un migrant qui cherche à atteindre l'Europe, et toutes les démarches qu'un sans-papier doit faire pour obtenir le droit d'y rester.

Anne : Ce qui est marrant, c'est que quand des personnes s'adressent à moi pour que je les aide, ils me sortent des piles de papiers. Ils n'ont pas les papiers pour rester dans le pays, mais ils en ont plein d'autres : des demandes d'asile, des demandes de régularisation, c'est à dire une demande l'État pour rester en Belgique... Certains ont fait dix fois la même demande au gouvernement. Ils ont aussi des lettres de recommandation, dans lesquelles des personnes belges doivent expliquer qu'ils les connaissent, que ce sont de bonnes personnes, qu'ils sont gentils... Ils doivent prouver qu'ils peuvent travailler, même s'ils n'en ont pas le droit. Mais ils doivent prouver que si on leur donnait les papiers, ils pourraient le faire. Ce sont comme ça des tonnes de papiers qu'ils ont du remplir pour pouvoir demander une carte qui va leur permettre de vivre normalement.

Martin Michiels, technicien son pour Transe-en-Danse : Et il faut savoir que ce sont des papiers très compliqués à comprendre, écrits dans un langage juridique. J'ai aidé ma grand-mère qui ne parlait pas bien français à les remplir. J'étais professeur de français à l'époque, et moi-même j'avais beaucoup de mal à

comprendre.

Madame Theysen: C'est vrai, c'est une histoire de fou ces papiers ! Heureusement les sans-papiers ont quand même le droit à un avocat gratuit, à consulter des assistants sociaux... Des tas de gens qui se penchent sur leur cas pour essayer de trouver une solution. Mais même là il faudra attendre parfois deux ou trois ans pour avoir une réponse, pour savoir si oui ou non ils peuvent espérer être régularisés et parfois 15 ans pour que cela soit effectif !

Berthe : Le parcours c'était aussi pour vous montrer l'absurdité de certaines questions. J'ai été moi aussi une sans-papier, ainsi que ma famille, alors qu'on est venus ici, en Belgique, depuis le Cameroun, en tant que diplomates. Ce ne sont pas toujours des pauvres gens qui débarquent pour une meilleure vie. Mon père a été envoyé ici pour travailler dans une ambassade, puis à un moment on s'est retrouvés sans papier. Au final ça nous aura pris huit ans pour régler les choses. Mais pendant ce laps de temps, nous avons perdu notre statut et basculé dans la clandestinité. Moi j'avais peur à chaque fois que je devais prendre le train. Je me disais : "*Et si on m'arrête... ?*".

Pendant le processus de régularisation, on vous convoque et on vous pose pleins de questions. Jusqu'au point où on m'a demandé si je savais faire la sauce blanche. C'est vous dire l'absurdité ! Heureusement j'étais éduquée, je comprenais. Mais imaginez ceux qui ne parlent pas la langue ! J'étais effarée. Et on vous demande : "*Est-ce que vous avez des amis belges ... blancs ?*" Tout ça pour savoir si vous allez pouvoir vous intégrer. Alors que je vivais en Belgique depuis 1989.

Anne : Même les gens qui viennent de pays en guerre, qui ont le droit de demander l'asile politique doivent pouvoir répondre à ces questions : Savez-vous chanter la Brabançonne ? Combien y' a t-il de kilomètres entre Bruxelles et Liège ? C'est ce genre de questions qu'on pose à une personne qui ne parle pas la langue, qui est peut-être traumatisée par la guerre... Et si elle ne répond pas bien, alors on lui dit : "*désolé, on ne pourra pas vous protéger*" et on la laisse ici, sans papier. Alors que si elle répond bien, on lui donnera les papiers qui lui permettront de pouvoir aller à l'école, travailler, se marier... C'est pourquoi il est important de comprendre que tout n'est pas si logique.

Un petit garçon : Moi je vis en Belgique, je suis né en Belgique et je ne connais pas la Brabançonne !

Les rires fusent dans la salle : Non non plus... Notre ancien Premier Ministre non plus... !

Anne : Tu vois, c'est ça la question : Est-ce qu'on peut décider si quelqu'un a le droit de vivre librement simplement sur la connaissance d'une chanson ? Et bien parfois, c'est ce qu'il se passe.

* Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers.

<http://www.cire.be/>